



Valeurs mobilières Banque Laurentienne

RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIE

Décision de la Banque du Canada à l'égard des taux d'intérêt – hausse reportée en raison de l'énergie et de l'effet des hausses de taux antérieures

Hier matin, la Banque du Canada (BdC) a laissé inchangé son taux cible du financement à un jour à 1,75 %. La BdC est désormais ouverte à l'idée de reporter la prochaine hausse à beaucoup plus tard en 2019, sans toutefois abandonner sa quête d'atteindre éventuellement le « taux neutre ». Le passage le plus frappant du [communiqué](#) apparaît au dernier paragraphe, dans lequel la BdC a ajouté l'expression « avec le temps » : « *le Conseil de direction estime encore que le taux d'intérêt directeur devra augmenter avec le temps jusqu'à l'intérieur d'une fourchette neutre pour assurer l'atteinte de la cible d'inflation* ».

Les dirigeants de la BdC en sont arrivés à cette conclusion après avoir pris en considération plusieurs événements d'ordre économique. Tout d'abord, le Conseil n'a pas revu à la baisse ses prévisions relatives au PIB mondial, même si le [rapport sur la politique monétaire \(RPM\)](#) évoque l'aplatissement de la courbe des taux aux États-Unis et le resserrement des conditions financières. Toutefois, les perspectives économiques canadiennes ont été révisées à la baisse en raison de facteurs domestiques. La BdC estime notamment que la faiblesse des prix du pétrole brut nuira à l'activité économique au pays en 2019. Elle prévoit en effet une baisse de 12 % des investissements dans le secteur gazier et pétrolier cette année (une diminution de 1,5 % avait été prévue dans le [RPM d'octobre](#)). En outre, le ralentissement du marché de l'habitation devrait faire reculer de 0,1 point de pourcentage la croissance du PIB réel en 2019, car les précédents relèvements de taux d'intérêts continueront de peser sur les dépenses des ménages. En sommes, la croissance du PIB réel au Canada devrait ralentir, passant de 2,0 % en 2018 à 1,7 % en 2019. Cet essoufflement de la croissance économique réintroduit donc un écart au potentiel (offre excédentaire) dans l'économie. Selon l'un des calculs de la BdC, cet écart de production devrait s'établir à -0,4 % pour la fin de 2018, en baisse par rapport à environ 0,0 % il y a un an.

Cela étant dit, les investissements des entreprises et les exportations, sauf dans le secteur de l'énergie, devraient graduellement retrouver leur dynamisme. Par conséquent, la BdC prévoit que la croissance du PIB réel dépassera son potentiel et atteindra 2,1 % en 2020. Cette accélération devrait suffire à ramener l'inflation mesurée par l'IPC près de la cible de 2 %, ce qui nécessitera éventuellement un léger relèvement du taux directeur.

En conclusion : Même si certains participants au marché ont commencé à avancer l'idée de possibles réductions de taux en Amérique du Nord la semaine dernière, le gouverneur de la BdC, Stephen Poloz, n'envisagera pas cette option tant que son scénario de base se réalisera. Cela dit, parmi les risques liés aux perspectives, la BdC prévient qu'une intensification du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine pourrait entraîner des répercussions beaucoup plus graves. En revanche, un apaisement des tensions est susceptible d'amener la BdC à reprendre la voie des relèvements plus fréquents. Finalement, le scénario de base de la BdC cadre avec nos prévisions actuelles en ce qui concerne le taux directeur. Nous croyons toujours que le taux cible du financement s'établira à 2,25 % à la fin de 2019, progressant à mesure que l'élan économique prendra de la vigueur. La dernière hausse de 25 points de base du taux directeur a eu lieu en octobre 2018 et nous prévoyons que la prochaine se produira au plus tôt le 29 mai 2019. Nous nous attendons à un autre relèvement de 25 points de base à la rencontre de juillet ou de septembre.



Sébastien Lavoie | Économiste en chef

514 350-2931 | lavoies@vmbi.ca

Dominique Lapointe | Économiste

514 350-2924 | lapointed@vmbi.ca

Le présent document est publié à titre d'information seulement. Il ne doit pas s'interpréter comme un guide de placement ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres qui y sont mentionnés. L'auteur est un employé de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL), une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada. L'auteur a pris toutes les mesures usuelles et raisonnables pour vérifier si les renseignements qui figurent dans le présent document sont tirés de sources considérées comme étant fiables et que les procédures utilisées pour les résumer et les analyser sont fondées sur les pratiques et les principes reconnus dans le secteur des placements. Toutefois, les forces du marché sous-jacentes à la valeur des placements peuvent évoluer de façon soudaine et importante. Par conséquent, ni l'auteur ni VMBL ne peuvent donner quelque garantie que ce soit en ce qui concerne l'exactitude ou l'intégralité de l'information, de l'analyse et des opinions qui figurent dans le présent document ou leur utilité ou pertinence dans une situation donnée. Vous ne devriez pas effectuer de placement ni procéder à une évaluation de portefeuille ou à une autre opération en vous fondant sur le présent document. Vous devriez plutôt consulter au préalable votre conseiller en placement, qui peut analyser les facteurs pertinents à un placement ou à une opération proposés. VMBL et l'auteur se dégagent de toute responsabilité de quelque nature que ce soit à l'égard de tout préjudice découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu contrevenant à la présente clause. Le présent rapport, y compris l'information, les opinions et les conclusions qui y figurent, en totalité ou en partie, ne peut être distribué, publié, mentionné ou reproduit de quelque manière que ce soit sans le consentement écrit préalable de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.